

## TARIFS INSCRIPTION 2024-2025

TYPE	MONTANT	CONDITIONS D'ACCES et DROITS
TARIF I- ADULTE	180 € (1)(2)	1 <sup>er</sup> inscription si Débutant ou Niveau 1
TARIF II- ADULTE	150 € (1)(2)	2 <sup>nd</sup> inscription (ou 1 <sup>er</sup> inscription à partir du Niveau II) <i>NB: Un E2, E3 ou E4 actif se verra remboursé la différence entre les Tarifs II et IV, l'année suivante.</i>
TARIF III- ADULTE	120 € (1)(2)	À partir de la 3 <sup>ème</sup> inscription (ou 2 <sup>nd</sup> inscription à partir du Niveau II) <i>NB: Accessible en fin d'année (&gt; avril) à un nouveau membre. (ex pour participer à sortie Estartit) mais considéré en première inscription l'année suivante.</i>
TARIF IV-ADULTE ENCADRANT ACTIF ou MEMBRE du BUREAU	100 € (1)(2)	<b>Un encadrant est actif s'il effectue au minimum 3 plongées d'encadrement par an</b> <i>NB: Accessible en fin d'année (&gt; avril) à un nouveau membre. (ex pour participer à sortie Club), mais considéré en première inscription l'année suivante.</i>
TARIF ENFANT MINEUR <18 ans (accessible aux mineurs à partir de la seconde année d'inscription de son parent représentant légal et plongeur)	90 € (1)(2) par enfant (le tarif s'applique si le représentant légal est inscrit au tarif adulte)	<b><u>Uniquement pour les enfants mineurs d'un plongeur membre licencié du club qui en est le représentant légal, après accord du Président, du Responsable Technique et sous réserve de la disponibilité de l'encadrement.</u></b> L'enfant mineur est sous l'entière responsabilité de son représentant légal qui est systématiquement présent avec son enfant à l'eau à la piscine, ou lors des sorties mer.
MINICLUB  (accessible si déjà membre du club au moins une fois ou si recommandé par un membre du club, et après accord du Président et du Responsable Technique)	85 € (1)	<b>Permet uniquement:</b> - d'être licencié à la FFESSM - de participer aux entraînements piscine. <b><u>Ne donne pas accès:</u></b> - aux sorties club - au prêt de matériel - aux subventions du club (ex formations Codep), sauf repas de fin d'année
Forfait Nitrox Élémentaire	51€	<b><u>Comprend la formation, la carte CMAS et le Nitrox pour les 2 plongées de formation</u></b>
PLONGEUR PASSAGER (Ex plongeur autre club, plongeur licence libre)	20 €	Plongeur non licencié et/ou Adhérent autre Club, désirant participer à une plongée Club avec accord du Président et du DP responsable de l'organisation de la plongée Comprend le prêt d'un bloc, stab, détenteur. Les papiers obligatoires doivent être à jour.
VIGI OCEAN Qualification PB1 indispensable	65€	Formation réalisée par le CODEP, assiduité demandée

(1) Tous ces Tarifs incluent la licence Fédérale à la FFESSM, mais pas l'assurance complémentaire individuelle. **Prix de la licence à déduire au tarif en vigueur, si membre déjà licencié dans un autre club.**

(2) Ces tarifs incluent le prêt de matériel; l'accès à la piscine, à toutes les plongées club, aux sorties club et aux formations du club ou du département (CODEP) ou de la région (CSNA) pour lesquelles le club paie une cotisation. Ils permettent de participer à la vie associative du club et à toutes ses activités subventionnées.